

Barrage d'Albert, Marchandelle (85120)



Photo FVPPMA 09/07/2012

Nom de l'association de pêche :

Amicale Vendée-Mère et barrage de Mervent

Description

En partant de Fontenay-le-Comte, direction Niort, prenez la D745 en direction de « St Hilaires-des-Loges ». Continuez sur 7 km jusqu'au lieu-dit « Marchandelle ». A l'intersection, prenez le chemin sur votre gauche.

Site magnifique, dépaysant et sauvage, il se prête tout particulièrement à une partie de pêche en bateau. Près de la plage de Chassenon, vous accéderez ainsi à une descente à bateaux.

Le Lac est également accessible du bord en postes fixe ou en pêche itinérante sur quelques centaines de mètres au niveau du pont de la Taillée. Des marches vous permettront d'accéder à la rive.

Les fonds sont encombrés par de nombreuses souches et rochers. La richesse piscicole est de ce fait indéniable sur le lac.

Les pêcheurs spécialisés pourront se mesurer aux carnassiers comme les brochets et les sandres, mais également aux silures.

Ce site fait également le bonheur des pêcheurs de carpes, la population serait importante et présenterait de beaux spécimens d'après les habitués du lac.

Fiche technique

Public(s) : Tous publics

Accessibilité : Facile

Stationnement : Parking (30 places)

Distance véhicule / rive : 30 m

Milieu : Lac

Rive : Droite et gauche

Berges : Plus ou moins encombrées

Superficie : 104 ha

Largeur entre rives : 100 m

Profondeur moyenne : Entre 4 m et 5 m

Type de fond : Rocheux et sableux

Emplacements : Ombragés et ensoleillés

Equipements : Descentes à bateaux

Types de pêche conseillés

- Pêche au coup
- Pêche du carnassier
- Pêche du silure
- Pêche de la carpe
- Float-tube / Bateau
- Fixe / itinérante

Atouts du site

- Diversité piscicole
- Beaux spécimens de brochets et de silures

Spécificité du site

- Respectez la réglementation à l'entrée du site

Contact

Fédération de pêche de Vendée

Tél: 02.51.37.19.05

Site : <http://www.federation-peche-vendee.fr>



Amis pêcheurs, n'oubliez pas que la **carte de pêche est nominative et obligatoire** pour toutes personnes en action de pêche.

Vous pourrez vous la procurer auprès d'un **dépositaire** ou sur le **site Internet** de la fédération de pêche de Vendée :

<http://www.federation-peche-vendee.fr>

Remarque : Si vous avez un doute concernant la pêche, n'hésitez pas à consulter la réglementation du Site Internet de la fédération de pêche.

Sources : Fédération de pêche de Vendée, IGN ©

Mise à jour : 2017

Barrage d'Albert, Marchandelle (85120)

Axes Routiers à suivre

Départ : Fontenay-le-Comte

D745 : direction St Hilaire-des-Loges

Arrivée : Marchandelle, Barrage d'Albert

A proximité

Fontenay-le-Comte : 6 km

Mervent : 7 km

La Roche-sur-Yon : 71 km



Légendes

- Parking
- Descente à bateaux
- Vous arrivez par là



Photo FVPPMA, 16/05/2017



Photo FVPPMA, 16/05/2017